



Para

Michna 6 - Chapitre 12

הַמֵּזָה בְּאֵזוֹב טָמֵא {טו}, אִם יֵשׁ בּוֹ כְּבִיצָה, הַמַּיִם פְּסוּלִים,
וְהַזֵּיתוֹ פְּסוּלָה. אֵין בּוֹ כְּבִיצָה, הַמַּיִם כְּשֵׁרִים, וְהַזֵּיתוֹ פְּסוּלָה.
וּמִטָּמֵא אֶת הַיָּבֹר, וְהַיָּבֹר אֶת הַיָּבֹר, אֶפְלוּ הֵן מֵאָה:

Lorsqu'on effectue une aspersion avec une hysope impure : Si l'hysope a le volume d'un œuf, l'eau devient invalide et l'aspersion est invalide. Si elle est plus petite que le volume d'un œuf, l'eau reste valide, mais l'aspersion est invalide. Dans le cas où l'hysope a le volume d'un œuf, elle transmet l'impureté à une autre hysope, puis à une autre encore, et ainsi de suite, même jusqu'à cent.



Questions au Rav Dayan (tome 5)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir...

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions